

PARIS VILLE SOLIDAIRE

Le rayonnement de Paris ne peut se concevoir sans les actions de solidarité que mène notre Ville partout dans le monde.

Avec 6,3 millions d'euros consacrés chaque année à son action internationale, Paris est aujourd'hui la première collectivité française en matière d'aide publique au développement. Cet engagement en faveur de projets concrets permet à des milliers d'hommes et de femmes d'accéder aux services les plus essentiels de la vie en société.

À travers ses trois appels à projets thématiques – le Label Paris Europe, le Label SOLIDEV et SOLIDAE – comme à travers ses actions de coopération décentralisée et le soutien qu'elle apporte à tous les Parisien.ne.s désireux de s'engager, Paris incarne pleinement la promesse d'un monde tourné vers la justice et la solidarité.

ANNE HIDALGO, Maire de Paris

INFOS PRATIQUES

La Mairie de Paris propose des séances d'information et de conseil dans différentes Maisons des associations parisiennes. Pour connaître les dates, heures et lieux de ces réunions, rendez-vous sur : paris.fr/international

Toutes les infos sur international.paris.fr

- **Dossiers de candidature téléchargeables en ligne**
- **Conditions de participation (règlement intérieur)**
- **Annexes**
- **Liste des pays éligibles pour chaque appel à projets**
- **Projets retenus les années précédentes**
- **Dates des réunions d'information**

Pour plus d'informations et pour candidater, rendez-vous sur paris.fr

KEPPY/ROUX/LAFFOLAY

UNE PUBLICATION
DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE
AUX RELATIONS INTERNATIONALES
DE LA MAIRIE DE PARIS
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
IMPRIME SUR PAPIER RECYCLE

PARIS
INTERNATIONAL

MAIRIE DE PARIS

APPELS À PROJETS PARIS SOUTIENT VOTRE PROJET À L'INTERNATIONAL



SOLIDAE
DU 15 SEPT. AU 5 DÉC. 2017
LABEL SOLIDEV
DU 2 OCT. AU 5 DÉC. 2017
LABEL PARIS EUROPE
DU 16 OCT. 2017 AU 12 JANV. 2018

Informations et conditions de participation sur Paris.fr

SOLIDAE

LABEL
SOLIDEV

Label
Paris
Europe

RÉSUMÉ	L'appel à projets est ouvert aux associations proposant des projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à une gestion durable des déchets.	Le Label SOLI DEV vise à soutenir des associations parisiennes menant des actions de solidarité internationale.	Le Label Paris Europe soutient les projets qui font la promotion de l'Europe, de ses institutions et de sa pluralité culturelle sur le territoire parisien.
THÉMATIQUE(S)	<ul style="list-style-type: none"> Eau Assainissement Déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Thématiques du développement telles qu'énoncées par les Nations unies dans les Objectifs de Développement Durable. 	<p>Thème 2018 : « Europe et Culture ».</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions innovantes et ludiques pour favoriser une meilleure compréhension du projet et des valeurs européennes. Participation citoyenne, engagement collectif et émergence d'un espace public européen. Pluralité culturelle européenne. Culture de l'égalité et de lutte contre toutes les formes de discriminations. Économie sociale et solidaire, développement durable. Échanges éducatifs internationaux, notamment numériques. Nouvelles technologies et projets innovants notamment dans l'espace public.
ZONE D'INTERVENTION	Pays en développement, tels qu'ils figurent dans la liste disponible dans le règlement intérieur et sur paris.fr.	Pays en développement tels qu'ils figurent dans la liste disponible dans le règlement intérieur et sur paris.fr.	Union européenne
ÉLIGIBILITÉ DU DEMANDEUR	Associations de loi 1901 ou 1908, ayant plus d'un an d'existence et domiciliées en France.	Associations de loi 1901 domiciliées à Paris, ayant plus d'un an d'existence à la date de dépôt du dossier. Sont exclues les associations lauréates de l'édition précédente.	ONG, Fondations, Universités, Lycées, Collèges, Écoles élémentaires, Associations de loi 1901 domiciliées à Paris, ayant au moins un an d'existence à la date de dépôt du dossier. Sont exclues les associations lauréates de l'édition précédente.
ÉLIGIBILITÉ DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Un seul projet par association et par appel à projet. Le projet ne doit pas avoir déjà été soumis dans des termes identiques lors de précédents appels à projets. Le financement du projet ne peut inclure de phase de diagnostic ou de définition. Possibilité de candidater pour le volet « Eau-Assainissement », ou pour le volet « Déchets », ou pour les deux. 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet de développement dans un pays en développement. Une restitution du projet auprès des Parisien.ne.s est attendue afin de rendre compte de sa réalisation, de partager son expérience et de valoriser sa portée en impliquant nécessairement des Parisien.ne.s originaires de pays extracommunautaires. Le projet doit être réalisé en lien avec des partenaires opérationnels et financiers et des acteurs reconnus. 	<ul style="list-style-type: none"> Les projets candidats ont une portée européenne : ils impliquent un ou plusieurs pays européens et comportent une complémentarité avec les politiques menées par la Ville de Paris. La nature des actions peut être sociale, culturelle, éducative, citoyenne et environnementale.
IMPACT ENVIRONNEMENTAL	Un bilan environnemental des actions est à fournir.	Un regard particulier sera porté sur l'impact environnemental du projet. Le bilan environnemental des actions est à fournir.	
DURÉE DU PROJET	De 12 à 36 mois	Jusqu'à 18 mois	Jusqu'à 24 mois
MONTANT DES SUBVENTIONS	Montants cumulables jusqu'à 250 000 euros pour le volet « Eau-Assainissement » et 150 000 euros pour le volet « Déchets ».	Entre 5 000 et 15 000 euros par lauréat. La demande de subvention ne peut excéder les 50 % du budget global du projet. L'enveloppe totale accordée au financement des projets est de 80 000 €.	Entre 1 000 et 10 000 euros par lauréat. La demande de subvention ne peut excéder les 50 % du budget global du projet. Le montant global des subventions sollicitées auprès de la Ville ne peut dépasser 20 000 € pour le projet. L'enveloppe totale accordée au financement des projets est de 80 000 €.
DÉPÔT DES CANDIDATURES	Du 15 septembre au 5 décembre 2017	Du 2 octobre au 5 décembre 2017	Du 16 octobre 2017 au 12 janvier 2018
DATE DE RÉPONSE	Mai 2018	Mai 2018	Mai 2018 (Fête de l'Europe)
CONTACT ET PROCÉDURE	aap.solidae@paris.fr	labelsolidev@paris.fr	labeurope@paris.fr
CONDITIONS COMMUNES	Utiliser uniquement les cadres de documents prévus à cet effet / Consulter les conditions de participation complètes dans les règlements disponibles sur paris.fr		